

# La paix est-elle une utopie ?

**Recherche commune d'une définition de la paix** : par la négative (ce que la paix n'est pas ou ce qui s'oppose à elle), par la positive (ce que la paix est et les bénéfices qui en résultent) – Projection **allégorie de la paix** de Rubens – commentaire ensemble.



Pierre Paul Rubens (1577-1640), *Allégorie de la paix et de la Guerre*, vers 1630.



Eiréné portant Ploutos (divinité de la richesse et de l'abondance), copie d'un original de Cephisodote l'Ancien (début du IV<sup>ème</sup> siècle avt. J. C.), glyptothèque de Munich (N. 219).

**\*Paix** : L'étymologie du mot paix vient du terme latin *pax* (« paix, tranquillité, repos »). Dans la mythologie grecque, **Eiréné** ou **Irène**, fille de Zeus et de Thémis, **personnifie la paix**, ses sœurs sont *Dikè* (la « justice ») et *Eunomia* (littéralement, la « bonne-réglementation »). La paix peut se définir par son contraire, à savoir la guerre : « Il est impossible même de concevoir la paix sans comparaison et référence implicite à la guerre », Gaston Bouthoul, *La Paix*. La paix définit donc **la situation d'un État qui n'est pas en guerre avec un autre (approche négative)**. Mais on ne peut réduire la paix à la seule absence de guerre, la paix possède des caractéristiques propres : c'est un état où **règnent la concorde, la prospérité et le bonheur (approche positive)**. La paix « civile » caractérise la **coexistence harmonieuse des citoyens**, qui ne se divisent pas en factions armées. Toutefois, la **paix civile** revêt souvent la forme d'une

**paix agonistique** : le débat démocratique se fonde sur des divergences, des conflits, des antagonismes, sans pour autant basculer dans la violence. La paix désigne de façon plus générale les rapports d'**entente entre les personnes** (la paix entre voisins, la paix dans les ménages). La paix renvoie aussi au **calme intérieur** d'une personne ou à un certain **état de spiritualité**. Par extension, la paix désigne l'état d'une personne que rien ne vient troubler (**ataraxie** = absence de troubles). Par extension encore, la paix désigne l'état d'un lieu, d'un moment, où il n'y a **ni agitation, ni bruit** (ce lieu est paisible). Ceux avec qui on est en paix sont des **amis**, ceux avec qui on n'est pas en paix sont des **ennemis**.

**[\*Guerre : L'étymologie du mot guerre** vient du vieux germanique *werra* (cri de guerre) qui donnera *war* (en anglais) et que l'on retrouve dans *Wehr* (en allemand). Le mot grec *polemos* viendrait de *poles* qui désignait le grand nombre ; le mot latin *bellum* viendrait de *duellum* (le duel) qu'Horace ou Plaute utilisaient pour désigner la guerre. Nietzsche, dans *La généalogie de la morale* fait dériver *duellum* de *duonus*, forme archaïque de *bonus* qui suggère que le guerrier est le « bon ». L'origine antique est passée dans nos adjectifs : le grec *polemos* donne polémique, le latin *bellum* donne belliqueux, belligérant ou belliciste. La guerre, au sens d'un **conflit armé entre plusieurs Etats ou entre plusieurs factions au sein d'un même Etat** (guerre civile), peut être définie comme **un recours collectif à la violence et à la force**. La profonde ambiguïté de la guerre est qu'elle est **à la fois une activité humaine et une abolition de l'humanité** – ou du moins de la civilisation.

**\*Tension entre deux paradigmes : Soit nous pensons la guerre dans l'horizon de la paix** : l'ordre est premier, la guerre seconde. Ce modèle renvoie au droit *de faire* la guerre (*jus ad bellum*) pour rétablir la paix. Il existerait donc un ordre du monde susceptible d'être troublé par une agression. Dans ce modèle (romain et chrétien) sera considérée comme juste une guerre qui restaure la tranquillité du monde (Cicéron), ou rétablit l'ordre de la Providence (St. Augustin). **Soit nous concevons au contraire la paix dans l'horizon de la guerre** : dans le paradigme grec, il y a précession de l'état de guerre. Ainsi, le présocratique Héraclite affirme : « *Polémos* est père de toutes choses » (le conflit est universel et à l'origine de toutes existence). Nous sommes ainsi toujours *in bello* – dans un état de conflit –, la guerre se justifie dans la mesure où elle vise à modérer la violence ou à éviter la fin du monde. Le problème central devient, du coup, celui du *jus in bello* (du droit dans la guerre).

Il est **difficile d'articuler le jus ad bellum et le jus in bello**, car ce dernier rétablit une **égalité morale entre les belligérants**, alors que le premier introduit **une dissymétrie**.

**\*Le Jus ad bellum concerne les causes de la guerre**. A quelles conditions le déclenchement d'une guerre apparaît-il recevable ? **Pour quelles causes doit-on accepter la mobilisation de la violence ?** On a pu ici introduire **plusieurs motifs** : la défense de *l'intégrité d'un territoire*, la guerre est alors déjà déclenchée ; mais aussi la défense d'*une cause supérieure* : des valeurs comme la démocratie ou la liberté ; ou *la protection de personnes*, comme dans l'expression de « guerre humanitaire ». On distingue généralement **six critères** : la juste cause (en particulier la légitime défense), l'intention droite, la déclaration publique par une autorité légitime, le dernier recours, les chances de succès, la proportionnalité (=les opérations militaires doivent être réalisées en évitant de provoquer des pertes ou dommages parmi les personnes et les biens civils qui seraient excessifs par rapport à l'avantage militaire attendu). Mais la légitimité de ces motifs est toujours sujette à caution et à discussion !

**\*Le Jus in bello concerne les moyens de la guerre**. Il s'agit de prendre en compte un état de fait, **la guerre, qu'il faut réguler en l'encadrant par des règles**. Si la guerre suppose la violence, elle n'est pas non plus déchaînement irrationnel et complet, elle vise un but qui la dépasse – sa dimension politique – et surtout met en jeu des relations interhumaines. On peut proposer des **critères** du *jus in bello* : l'obéissance inconditionnelle aux lois internationales sur

les armes prohibées (notamment l'usage d'armes chimiques), la distinction entre combattants et non-combattants ou civils, le respect des prisonniers de guerre, le refus des moyens mauvais en soi (traîtrise, enfants soldats...), etc.

**\*On évoque aujourd'hui un *jus post bellum*** (un droit après la guerre) qui permet d'anticiper ce que sera la fin du conflit ; ce droit n'existe pas dans le droit international, il « désigne les normes morales et juridiques censées gouverner la transition d'un État vaincu vers un nouveau régime politique, ainsi que les obligations morales à l'égard du pays vaincu ».]



**Magritte, colombe : la paix n'est pas sans nuage, et son vol s'effectue courageusement au-dessus des événements houleux de l'histoire.**

**Quels sont les divers niveaux de la paix ?** : individuel, psychologique, collectif, lié aux différentes formes d'associations (familiales, professionnelles, de loisir...), au sein d'une même société (d'où le problème des fragmentations ethniques, culturelles... dans les Balkans), tensions internationales. On peut voir une gradation de la micro-échelle à la macro-échelle.

**2. Définition de l'utopie** : Qu'est-ce qu'une utopie ? L'**utopie** (mot forgé par l'écrivain anglais Thomas More, titre de son livre L'Utopie (**du grec οὐ-τόπος « en aucun lieu »**)) est une représentation d'une **société idéale, opposée aux sociétés réelles imparfaites**. C'est un genre d'apologue qui se traduit, dans les écrits, par **un régime politique idéal** (qui gouvernerait parfaitement les hommes), une **société parfaite** (sans injustice par exemple, comme la *Callipolis* de Platon ou la découverte de l'Eldorado dans *Candide*) ou encore une communauté d'individus vivant heureux et en harmonie (*l'abbaye de Thélème* dans *Gargantua* de Rabelais en 1534), **souvent écrites pour dénoncer les injustices et dérives de leurs temps**. Les **utopistes situent généralement leurs écrits dans des lieux imaginaires pour éviter la censure politique ou religieuse** : un pays lointain et mythique (*Les Aventures de Télémaque*, livre 7, Fénelon, 1699), une île inconnue (*L'île des esclaves* de Marivaux, 1725).

**Une utopie peut désigner également une réalité difficilement admissible : en ce sens, qualifier quelque chose d'utopique consiste à le disqualifier et à le considérer comme irrationnel**. Cette polysémie, qui fait varier la définition du terme entre **texte littéraire à vocation politique et rêve irréalisable**, atteste de la lutte entre deux croyances, l'une en la **possibilité de réfléchir sur le réel par la représentation fictionnelle**, l'autre sur la **dissociation radicale du rêve et de l'acte, de l'idéal et du réel**. Genre opposé, la dystopie, ou contre-utopie, présente non pas « le meilleur des mondes » mais « une utopie en sens contraire ».

### **3. Problématique : "La paix est-elle une utopie ?" Deux nœuds logiques :**

1. D'un côté, la paix est un bien éminemment désirable, empli de bienfaits et qui permet à l'humain de devenir pleinement humain en permettant à la culture de se développer et à la civilisation de prospérer, et pourtant, de l'autre, la guerre ne cesse de revenir, l'humanité de basculer dans l'inhumanité, et une économie de guerre peut hélas être aussi florissante. Alors la paix est-elle une utopie, une chimère ? voire une illusion ?

2. Si la paix est désirable, alors faut-il être pacifiste, au sens de récuser toute forme de guerre, quelles que soient les circonstances ? Le pacifisme, qui a le mérite de dénoncer l'enthousiasme belliciste ainsi qu'un militarisme aveugle, doit se garder de l'angélisme, car comment rester sans défense face à une agression, une injustice violente ? Le droit à la légitime défense, et par suite à mener une guerre juste, relève précisément de la justice. Une paix injuste n'est à l'évidence pas souhaitable. Dès lors, il convient de repenser le pacifisme comme volonté d'instaurer ou de préserver la paix, mais pas à n'importe quel prix. Jusqu'où faut-il être pacifiste ? Autrement dit, la paix peut-elle être durable ?

### **4. Références mobilisables en fonction des idées avancées par les élèves :**

\***Hobbes, Léviathan, 17<sup>ème</sup> siècle** : état de violence dans l'état de nature : "droit du plus fort", "peur de la mort violente", "l'Homme est un loup pour l'Homme", "règne de *polémus*" - nécessité d'instituer un État pour endiguer la violence, mais pb. : Le Léviathan va assurer la sécurité des citoyens devenus sujets au détriment de leurs libertés, et de plus, la violence se déplace au niveau international, entre les États, chacun d'entre eux défendant son intérêt propre.

\***Freud, Malaise dans la culture, 20<sup>ème</sup> siècle** : les deux pulsions fondamentales Eros (amour) et Thanatos (mort). Foncière agressivité, impulsive, de ce fait les idéaux, tant chrétien que communiste, seraient des utopies selon Freud. Agressivité collective qui peut se manifester si des discours patriotiques/haineux/nationalistes viennent lever l'interdit (surmoi) de l'usage de la violence. Si la société valorise le crime militaire celui-ci devient licite. Ex. : discours ultranationaliste de S. Milosevic : "Grande Serbie" donc "purification ethnique".

\***Kant, Projet de paix perpétuelle, 18<sup>ème</sup> siècle** : "insociable sociabilité" de l'Homme qui a besoin de ses congénères que, pourtant, il ne supporte pas complètement. La nature veut la discorde, alors que l'Homme a besoin de concorde. Ainsi, l'Homme, par le conflit et les souffrances que la discorde génère, va être amené à devoir la surmonter, justement pour se prémunir de ses ravages C'est une situation paradoxale. Kant espère qu'à force de conflits et guerres, l'humanité en viendra à instaurer des instances supranationales régulatrices, et il pense déjà au 18<sup>ème</sup> siècle à la mise en place d'une Société des Nations, qui deviendra plus tard réalité, ancêtre de l'ONU. La paix serait donc un idéal régulateur, vers lequel l'histoire humaine tend, et donc qu'elle pourrait théoriquement atteindre dans un futur sans doute très lointain encore.

\***Louise Weiss, revue L'Europe Nouvelle + revue Guerres et paix, 20<sup>ème</sup> siècle** : l'irénologie ("science de la paix") et la polémologie ("science de la guerre"). Étude des facteurs belligènes pour essayer de les neutraliser. Connaître comment des facteurs d'agressivité cumulés vont générer l'explosion qui mène à la guerre. Imbrication de facteurs nationaux et internationaux. Plusieurs invariants : démographie, économie, politique, situation géostratégique, etc. "Si tu veux la paix, prépare la guerre". Pour Louise Weiss, il ne s'agit pas d'adopter un pacifisme béat fondé sur les bons sentiments, mais un pacifisme éclairé, scientifique.

C/C : **peut-être utopie**, car peut-être inaccessible, **mais pas chimère** car la paix est tout de même une **finalité désirable et donc un idéal recteur**. Peut-être qu'une longue marche vers la paix à travers l'histoire correspondrait à une forme de destination de l'Homme, en tous les cas cela suppose un degré de civilisation, de culture et d'éducation, où **la raison doit prévaloir sur les passions**. De plus, la paix en Europe a existé, certes de manière ponctuelle, mais depuis la 2GM, continent pacifié jusqu'à la guerre dans les Balkans (guerre sectorielle) et la guerre en Ukraine (guerre de position). Adopter des **stratégies gagnantes-gagnantes** entre les États, d'où la construction de l'UE, pragmatisme, mais aussi respect des droits humains (ONU, Tribunal pénal international), car le destin de l'humanité est commun depuis l'ère de la mondialisation. Nécessité de former, informer et éduquer à une **culture de la paix, ainsi que le fait l'UNESCO**. Et cela commence aussi au niveau individuel par la **maîtrise de soi** : aujourd'hui par ex. la société n'accepte plus les violences conjugales, ainsi qu'en témoigne l'actualité. L'abolition progressive du patriarcat et des violences qui en résultent, banalisées, fait partie des évolutions qui peuvent pacifier les relations au sein des couples, et plus globalement inter-individuelles. Donc **la paix se situe à divers niveaux, et est le fruit d'une conquête dans la durée**, car le changement des mentalités est long, cela demande plusieurs générations. Les évolutions du droit sont le reflet de ces progrès. **Espérance rationnelle donc !**